

Lafontaine, J. X. Perreault, Thomas Fortin, L. P. Brodeur, M. P., J. A. Drouin, Camille Piché et autres ; appuyé par J. A. C. Madore, P. G. Martineau, J. A. Mercier, G. E. Langlois, T. Beaugrand et autres :

“ Que les membres du Club National adressent à la famille du regretté juge-en-chef, l'expression de leurs plus vives sympathies et de leurs regrets les plus sincères, dans le malheur qui vient de les frapper ; ”

“ Qu'ils assistent en corps aux funérailles, que copie des présentes résolutions soit adressée à la famille et qu'une couronne de fleurs soit déposée, au nom du club, sur le cercueil du défunt. ”

CLUB LETELLIER.

“ Nous portons à la connaissance des membres que les funérailles du regretté juge-en-chef sir Antoine-Aimé Dorion auront lieu demain matin (3 juin), à 9 heures. Le convoi funèbre laissera la demeure du défunt, rue Sherbrooke, pour se rendre d'abord à Notre-Dame et ensuite au cimetière de la Côte-des-Neiges.